

M. Macquarrie: Puis-je demander si c'est l'opinion du gouvernement canadien que le gouvernement français a le droit d'arrêter les navires en haute mer dans ces circonstances?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande une interprétation juridique et je doute que la question soit conforme au Règlement.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. J'aimerais savoir ce qui pousse M. Marc Lalonde, premier secrétaire privé du très honorable représentant, à rendre visite à la revue *Time* et au *Sun* de Toronto et à leur dire par lettres et entrevues qu'ils ont critiqué indûment le très honorable représentant.

Des voix: Oh, oh.

M. Bell: Expliquez-vous.

M. Fairweather: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je crois que le pays a le droit de savoir si l'idée que ce fait le premier ministre de la démocratie est tellement fragile qu'elle n'autorise que de rares bribes de commentaires favorables.

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA CONSTITUTION CANADIENNE

LA REPRISE POSSIBLE DES CONFÉRENCES FÉDÉRALES-PROVINCIALES—L'ATTITUDE DU PREMIER MINISTRE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Le 19 juin dernier, le ministre de la Santé de la province de Québec déclarait, à la Conférence canadienne du bien-être social, qu'il était impérieux d'entamer de nouveau les négociations relatives à la Constitution.

Le premier ministre dirait-il si, d'une part, le premier ministre du Québec lui a exprimé un tel désir et, d'autre part, s'il est lui-même disposé à entamer de nouveau ces négociations?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, sur ce sujet, j'ai toujours dit à qui voulait l'entendre que la dernière série de conférences constitutionnelles n'avait pas été un succès, parce que la province de Québec ne s'était pas mise d'accord avec l'ensemble des autres provinces et le gouvernement fédéral. Si cette province voulait reprendre les débats constitutionnels, elle devrait le faire à partir d'une position claire, précise et connue, et j'espère qu'il y aurait alors quelque chance de succès.

[M. St. Pierre.]

L'INDUSTRIE

LES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION DES TEXTILES ET DU VÊTEMENT

[Traduction]

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre a-t-il reçu de la Commission des textiles et du vêtement des recommandations concernant son enquête dans trois importants domaines du commerce extérieur du Canada relativement aux filés acryliques destinés aux tricoteuses: tricots doubles, tissus à chaîne maillée et tissus en fibres de polyester d'une texture lâche? Dans l'affirmative, pourrait-il faire connaître à la Chambre l'essentiel de ces recommandations et ce qu'il en pense?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'espère que le ministre peut répondre à cette question brièvement. Normalement, il faut que la réponse soit donnée sous forme de déclaration à l'appel des motions. Le ministre peut prendre la parole pour une brève réponse.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, si je ne m'abuse, j'ai reçu des rapports sur les deux premiers articles mentionnés. Ils seront déposés en temps opportun.

M. McIntosh: Le ministre dirait-il quelles sauvegardes il prévoit afin que le travail de la Commission ne nuise pas à la politique de commerce mondial libre prônée par le Canada et à laquelle le ministre a si souvent rendu hommage du bout des lèvres?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, c'est très simple...

M. l'Orateur: A l'ordre. La question, posée en ces termes, est irrecevable. Je crois que le très honorable représentant de Prince-Albert veut poser une question supplémentaire, à la suite de la question précédente.

* * *

LA CONSTITUTION

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A-t-il songé à convoquer une nouvelle conférence canadienne sur la constitution? J'aimerais savoir quelle est son attitude, car je crois me rappeler que tous ces problèmes devaient être résolus à l'heure qu'il est, sous sa férule.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit tout à l'heure en répondant au député de Joliette, à l'heure actuelle, je ne songe pas à reconvoquer une conférence constitutionnelle, et je crois me rappeler aussi que dès le début des années 60 tous ces problèmes devaient être résolus.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je trouve amusant que le premier ministre prétende récrire l'histoire. Cette affirmation est fausse.

Des voix: Oh oh!